

Un nouveau titre: maître pêcheur

Le Manitoba vient d'ajouter un nouvel élément à l'histoire classique du pêcheur à la ligne. On ne dit plus maintenant "Tu aurais dû voir le gros qui m'a échappé", mais "Tu aurais dû voir le gros que j'ai remis à l'eau".

Une nouvelle initiative, le "Master Angler" (Maître pêcheur), lancée par cette province de l'Ouest canadien, vise à encourager les pêcheurs soucieux de conservation en leur remettant un insigne ou un écusson lorsqu'ils remettent à l'eau une grosse prise.

Le principal slogan de la campagne est "Go Barbless" (pêchez sans dardillons à l'hameçon). On cherche ainsi à améliorer le sport de la pêche à la ligne et à inciter les pêcheurs à utiliser des hameçons sans dardillons afin de pouvoir libérer leurs prises sans les mutiler.

Pour encourager la conservation et décourager le gaspillage, des certificats de maître pêcheur seront remis à ceux qui auront pris et remis à l'eau un poisson de taille et de poids dignes d'un trophée, et des écussons à ceux qui feront de même avec, en particulier, un brochet, un doré, une truite grise ou mouchetée.

Première phase du relevé national des documents d'archives

Quelque 138 étudiants réaliseront, cet été, la première phase du relevé national des documents d'archives. Cette initiative s'inscrit dans le cadre du programme de création d'emplois connu sous le nom de Compagnie des jeunes travailleurs.

Le ministère de l'Emploi et de l'Immigration allouera une somme de \$330 267 et les Archives publiques du Canada \$10 000.

Selon l'archiviste fédéral, M. Wilfrid Smith, "ce relevé est d'une importance toute particulière car il va nous permettre de repérer et d'identifier des documents d'archives qui ne sont pas dans les dépôts d'archives".

Avec l'aide des spécialistes des Archives publiques du Canada et des archives provinciales et territoriales, les étudiants feront leurs recherches dans des établissements culturels, religieux, financiers, commerciaux, municipaux, scolaires et universitaires. Les archives du gouvernement fédéral, des gouvernements provinciaux et des administrations territoriales

ne feront pas l'objet du relevé.

Les documents ne seront pas déplacés mais les données recueillies cet été s'ajouteront à celles du catalogue collectif des manuscrits, lequel décrit les collections de quelque 200 dépôts d'archives les plus importants du Canada, et à celles du répertoire des cartes et photographies historiques actuellement en préparation.

Le relevé mené par les étudiants couvrira les 20 villes ou régions suivantes: Saint-Jean (T.-N.), Stephenville-Deer Lake, Digby-Yarmouth, Sydney-Glace Bay, l'Île-du-Prince-Édouard, Moncton, Bathurst, le comté de Charlevoix, Beloeil-Sorel, Laval, Hull-Maniwaki, Toronto et le comté de York, Sudbury-Parry Sound, Sault Sainte-Marie et le district d'Algoma, Winnipeg, Regina-Moose Jaw, Calgary-Lethbridge, Kamloops-Kelowna, Port Aleberni-Nanaimo, et le territoire du Yukon.

Douleur et état dépressif

Comment traiter la douleur? et quel est le rôle des cliniques de la douleur? Pour répondre à ces questions, la chaîne française de Radio-Canada a présenté au début de mai une émission consacrée à la clinique de la douleur de l'Hôtel-Dieu de Montréal. Deux médecins de cette clinique participaient à l'émission: le docteur Gérard Migneault, anesthésiste, et le docteur Robert Duguay, psychiatre.

Depuis plusieurs années, de nombreux spécialistes se sont penchés sur le phénomène de la douleur, particulièrement aux États-Unis et en Grande-Bretagne. Grâce au travail d'une équipe multidisciplinaire, on tente dans des cliniques spécialisées de soulager les douleurs chroniques.

Médecins et malades ont apporté leurs témoignages lors de l'émission pour faire comprendre les divers types de douleur et le fait que celle-ci peut devenir une maladie en soi.

L'émission a mis l'accent, principalement, sur la douleur chronique dont on connaît cinq sources. Il a été également question de la physiologie de la douleur qui varie selon les individus. On sait que l'influence du psychisme est très grande et l'on a pu voir au cours des entretiens comment la thérapie peut parfois aider certains malades. On sait, par exemple, que 95 p.c. des malades souffrant de "douleur-maladie" sont normaux et deviennent, à cause de leur maladie, des dépressifs.

Atlas canadien de l'agriculture

Statistique Canada a publié récemment un nouvel atlas de l'agriculture au Canada sous le titre *Agriculture-Illustration graphique*.

Cet atlas contient 114 cartes, en couleurs comme en noir et blanc, et, fait unique pour une publication statistique, il ne présente aucun diagramme ou tableau. L'objectif visé était de créer un outil rapide et précis, utile au spécialiste comme au profane.

Les renseignements proviennent des données recueillies lors des recensements de 1971 et 1976. Les données ont été entrées dans un ordinateur muni d'un appareil de traçage spécialement conçu pour produire des cartes portant des renseignements agricoles particuliers.

L'atlas renferme de nombreux renseignements sur l'utilisation des terres, le nombre de fermes selon les ventes annuelles, la superficie et les produits, les grandes cultures, les cultures horticoles ainsi que le bétail et la volaille, la machinerie, la population rurale, le mode d'occupation et le domicile, le travail à l'extérieur, l'âge des exploitants, la main-d'oeuvre agricole, la valeur des terres et les bâtiments.

Nombre de cartes utilisent des données inédites et plusieurs révèlent des tendances étonnantes. Par exemple, les augmentations et diminutions de la superficie des terres arables, exprimées par comté, montrent que ces dernières années la Saskatchewan a subi une perte considérable de terres arables, et un accroissement important de ses superficies en jachères.

L'atlas a été préparé en collaboration avec d'autres ministères fédéraux, ainsi qu'avec l'Université d'Edimbourg (Écosse) et le Bureau de recensement des États-Unis, tous deux pionniers de la cartographie informatisée.

Le bénéfice consolidé par action ordinaire de Bell Canada (non vérifié) a été de \$1,96 pour le premier trimestre de 1979, contre \$1,37 (chiffre redressé pour tenir compte de la conversion de devises étrangères) pour la même période en 1978. Le résultat de 1978 exclut un poste extraordinaire de \$0,04 (poste inexistant en 1979). C'est ce qu'a annoncé le 17 avril le président de la Compagnie, M. James C. Thackray, à l'assemblée générale annuelle et extraordinaire des actionnaires de Bell Canada.